

Petite nouvelle dans le grands bain du droit, en manque de conseil

Par **MiniSarah**, le **09/07/2016** à **23:41**

Bonjour tout le monde !

Je me suis permise de m'inscrire ici car je commence en Septembre une bi-licence en Droit/Langues Anglais. Comme certains je pense, j'aimerais me mettre dans le bain un peu plus tôt ici de pas me sentir débordée. Bon, l'anglais c'est une valeur sur, j'en fais depuis la primaire, comme tout le monde !

Voilà ce que je pense déjà faire :

- Déjà travailler sur mon orthographe : je sais que c'est essentiel en droit.
- Me familiariser avec les sites : <https://cours.unjf.fr/> ; <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N253> ; <http://www.dictionnaire-juridique.com/>

Ensuite, j'aurais besoin de vous pour m'aider à choisir les livres que je vais acheter j'hésite entre :

- Introduction générale au droit, Rémy Cabrillac
- Introduction générale au droit, aux éditions studyrama
- Vocabulaire juridique, G. Cornu
- Je veux réussir mon droit, aux éditions Dalloz
- Introduction à l'étude du droit, Philippe Malinvaud

Entant donnée que je suis étudiante vous vous en doutez, j'ai un petit budget.. D'ailleurs, auriez-vous des bons plans pour avoir des livres de droits à petits prix ?

Merci pour vos réponses!

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2016** à **08:22**

Bonjour

Tout d'abord pour les sites, c'est très bien d'avoir repéré cours unjf, car il est très bien fait et vous permettra d'avoir un point de vue différent sur la matière que celui de votre prof (sauf si bien sûr, c'est lui l'auteur du cours unjf). Le site dictionnaire juridique est un incontournable.

Je vous conseille également de vous familiariser avec Légifrance, essayez de voir comment on recherche une jurisprudence. Ensuite, dès que possible, connectez vous sur le site de votre BU pour voir à quelles bases de données vous avez accès (Dalloz, LexisNexis, Lextenso, Lamy, Cyberlibris, etc.), regardez également sur votre ent.

Pour les livres : Le minimum est d'avoir un manuel pour les matières à TD (intro au droit, droit constitutionnel, et éventuellement histoire du droit). Pour le choix du manuel, aucun n'est mieux qu'un autre, c'est à vous de choisir celui qui vous convient le mieux. Il vous faut aussi un lexique juridique, je ne connais pas celui de Gérard Cornu, j'avais opté pour celui de Dalloz mais qui devient obsolète dès la 3ème car pas assez précis.

Bons plans : il faut acheter les manuels à des étudiants qui sont en années supérieures. En général, ils les cèdent entre 5 et 15 €, mais faite bien attention à ce qu'il ne soit pas trop vieux (je parle des manuels [smile3])

En ce qui concerne le code civil, il faut l'acheter en début d'année universitaire (dès septembre) car il y a une offre spéciale. Les codes bleus sont à 20 € (à l'arrondi) et les codes de Dalloz je ne sais pas trop, mais en général ils sont plus chers (cela ne veut pas pour autant dire qu'ils sont mieux). Méfiez-vous des packs (code + lexique + ouvrage ou logiciel), vous pensez faire une économie alors qu'en réalité cela revient au même que si vous les achetiez à l'unité, voir plus cher. Munissez-vous d'une calculatrice pendant vos achats.

Voilà je pense qu'avec tout ça vous serez paré pour votre 1ère année.

Je vous souhaite bonne chance et réussite

Par **Mortarion**, le **10/07/2016** à **10:10**

Bonjour ! Alors je vais donner mon avis que sur ceux de ta liste que j'ai :

Le dictionnaire juridique de Cornu est indispensable, et sera ton meilleur ami pour préparer les TD. Si tu n'es pas prête à y mettre le prix, pas de problème, il y en a dans toutes les BU Droit.

L'introduction au Droit de Rémi Cabrillac est sympa pour avoir un aperçu des très grands principes du Droit (Droit naturel/positif, caractéristiques de la règle de Droit, mode de preuve, etc) et donc sera d'une grande aide dans pas mal de matières d'un seul coup. Il est facile à lire, peut être un peu violent pour un non-juriste parce qu'il utilise des termes juridiques précis, mais couplé avec ton nouveau dictionnaire juridique et bien motivé, rien de méchant.

Bref, ces deux là valent le coup.

Addendum : Je me permet de rajouter à ta liste de sites toupictionnaire, qui m'a énormément aidé en Droit constit', et vie publique.fr, très accessible et utile en Droit privé et pénal.

Par **Isidore Beautrelet**, le **10/07/2016** à **13:55**

Bonjour

Ah oui je l'avais oublié <http://www.toupie.org/Dictionnaire/index.html>, il me sert aussi un peu pour le CRFPA dans le cadre du grand oral, mais juste pour la définition des termes.